

Exemple pour une personne ayant moins de 70 ans, et 2 enfants	Actif successoral au régime légal	Assurance vie de droit commun	Contrat Vie génération
Actifs financiers à optimiser	2 000 000 €	2 000 000 €	2 000 000 €
Abattement "Vie Génération" de 20 %	0 €	0 €	400 000 €
Total de l'actif successoral / Ass. Vie	2 000 000 €	2 000 000 €	1 600 000 €
Nombre d'enfants	2	2	2
Total actif successoral / enfant	1 000 000 €	1 000 000 €	800 000 €
Abattement légal / assurance vie	100 000 €	152 500 €	152 500 €
Actif net taxable	900 000 €	847 500 €	647 500 €
Frais de successions (DMTG) / enfant	212 962 €	0 €	0 €
Fiscalité de l'art. 990i par bénéficiaire	0 €	186 094 €	129 500 €
Fiscalité pour l'ensemble des enfants	425 924 €	372 188 €	259 000 €
Economie fiscale / enfant	0 €	26 868 €	83 462 €
Economie fiscale totale des enfants	0 €	53 736 €	166 924 €

Calcul des frais de succession sur actifs hors assurance vie

Barème applicable selon l'article 777i du Code Général des Impôts pour les droits applicables en ligne directe, modifié par la Loi fiscale du 29 décembre 2014

Taux des DMTG	Actif taxable par enfant		1 000 000 €		
	Début de	Fin de tranche	Exposition	DMTG	Taux moyen
0%	0 €	100 000 €	0 €	0 €	24%
5%	0 €	8 072 €	8 072 €	404 €	
10%	8 072 €	12 109 €	4 037 €	404 €	
15%	12 109 €	15 932 €	3 823 €	573 €	
20%	15 932 €	552 324 €	536 392 €	107 278 €	
30%	552 324 €	902 838 €	347 676 €	104 303 €	
40%	902 838 €	1 805 677 €	0 €	0 €	
45%	1 805 677 €		0 €	0 €	
Droits de Mutation à Titre Gratuit / enfant			900 000 €	212 962 €	
DMTG pour l'ensemble des enfants			1 800 000 €	425 924 €	

En assurance vie, au-delà des 152.500€ exonérés, un prélèvement de 20% s'applique sur 700.000 €, puis les capitaux sont taxés à 31,25 %.

Si votre épargne est investie en contrats d'assurance vie

Taux du prélèvement forfaitaire	Actif taxable par enfant		1 000 000 €		
	Début de	Fin de tranche	Exposition	Pr. forfaitaire	Taux moyen
0%	0 €	152 500 €	152 500 €	0 €	19%
20%	152 500 €	852 500 €	700 000 €	140 000 €	
31,25%	852 500 €		147 500 €	46 094 €	
Actif taxable et prélèvement forfaitaire par enfant			847 500 €	186 094 €	
Actif taxable et PF pour l'ensemble des enfants			1 695 000 €	372 188 €	

Avec le dispositif Vie Génération, le prélèvement forfaitaire bénéficie d'un abattement complémentaire de 20%

Taux du prélèvement forfaitaire	Actif taxable par enfant		800 000 €		
	Début de	Fin de tranche	Exposition	Pr. forfaitaire	Taux moyen
0%	0 €	152 500 €	152 500 €	0 €	13%
20%	152 500 €	852 500 €	647 500 €	129 500 €	
31,25%	852 500 €		0 €	0 €	
Actif taxable et prélèvement forfaitaire par enfant			647 500 €	129 500 €	
Actif taxable et PF pour l'ensemble des enfants			1 295 000 €	259 000 €	
Gain total sur la situation actuelle				166 924 €	

Simulateur de l'Administration fiscale :

<https://www.service-public.fr/simulateur/calcul/droits-succession>

Pour toute simulation personnalisée, merci d'en faire la demande au 05.56.87.56.87 ou d'adresser une demande par mail sur experts@7actifs.fr